Reçu en préfecture le 07/11/2019

COMMUNE DE CHAMP SUR DRAC DEPARTEMENT ISERE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 4 NOVEMBRE 2019 N°85/2019

L'AN DEUX MILLE DIX-NEUF LE QUATRE NOVEMBRE.

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué le 24 octobre 2019, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de M. DIETRICH Francis, Maire.

<u>PRESENTS</u>: F. DIETRICH, S. CHABANY, E. DUCES, J.M. GRENIER, N. LEGROS, D. MANTONNIER, M. MENDEZ, F. MILET, N. MOLLARD, J. NIVON, B. PERRIER, T. PROCACCI, M. RIOU, D. SANCHEZ, M. SELVE

PROCURATIONS: E. BARET à T. PROCACCI, G. CAILLAT à J. NIVON, J.L. CATTANI à M. SELVE, J. CHAÏB à E. DUCES, C. DIBON à D. SANCHEZ, S. KOENIG à S. CHABANY, A. VITINGER à F. DIETRICH

EXCUSE: B. ZANNI

En application de l'article L 2121-15 du code général des collectivités territoriales, Madame Evelyne DUCES est nommée secrétaire de séance. Conformément à l'article L 2121-18 du même code, la séance a été publique.

RENOUVELLEMENT DE TRAVAIL A TEMPS PARTIEL

Monsieur le Maire fait part au Conseil de la demande de Madame Isabelle GORDILLO, adjoint administratif principal 1ère classe, qui souhaite proroger son temps partiel pour une durée hebdomadaire fixée à 80 % du temps plein, pour une nouvelle année, à compter du 23 novembre 2019.

Compte tenu des motifs personnels exprimés par l'agent, et considérant que cela ne nuira pas au bon fonctionnement des services, le Maire propose de donner un avis favorable pour un an.

LE CONSEIL APRES AVOIR DELIBERE A L'UNANIMITE

DONNE UN AVIS FAVORABLE pour le renouvellement du temps partiel de Madame Isabelle GORDILLO à hauteur de 80 % pour une durée d'un an, soit du 23 novembre 2019 au 22 novembre 2020 inclus.

AINSI FAIT ET DELIBERE EN MAIRIE, les jour, mois et an que dessus Pour copie conforme,

CHAMP sur DRAC le 5 novembre 2019.

Le Maire, Francis DIETRICH

Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de l'acte compte tenu de son dépôt en préfecture et de sa publication ou notification